

Marseille le 10 février 2022

Bonjour à toutes et à tous,

L'équipe voyages de Marseille a sélectionné pour vous un séjour ANR13/ANCV en Alsace à Mittelwihr du 3 au 10 octobre 2022. Vous serez accueillis au Village de Vacances «Le Mittel», 2 étoiles, pour un séjour de 8 jours/7 nuits dans le cadre du programme «Seniors en Vacances 2022». Ce centre niché au cœur du vignoble, sur la mythique route des vins en centre Alsace, vous accueillera dans un cadre calme et paisible, vue imprenable sur les Vosges, l'Allemagne, la plaine du Rhin. Au Mittel vous apprécierez la restauration traditionnelle et vous pourrez découvrir la gastronomie locale alsacienne.

Votre séjour se déroulera selon le programme décrit au verso.

Le transport en autocar de grand tourisme se fera en un seul jour : lieu et heure de départ de Marseille à préciser, repas libre à midi, arrivée prévue vers 18 h.

Hébergement en chambre double avec sanitaires privatifs, linge de toilette fourni. Changement de linge de toilette et ménage effectués dans la semaine. Possibilité chambre individuelle sur demande (nombre restreint) avec un supplément de 11 €/nuit. Chambre PMR si besoin. L'accès aux chambres peut s'effectuer par ascenseur. Connexion wifi gratuite.

Participants : les personnes âgées de 60 ans et plus qui sont retraitées et/ou sans activités professionnelles résidant en France. Le conjoint qui figure sur la déclaration fiscale, les enfants s'ils ont moins de 18 ans, les personnes en situation d'handicap, les aidants familiaux ou professionnels. **Groupe de 30 personnes maximum, au-delà inscription sur liste d'attente.**

Prix : une aide financière de 180 € est accordée aux seniors retraités pour lesquels le « revenu imposable » (avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020) est inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction du nombre de parts fiscales. :

Nombre de parts fiscales	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4
Personne seule	14 961 €	20 002 €	25 044 €	30 085 €	35 125 €	40168 €	45210 €
Couple marié ou pacsé	-	-	28 235 €	33 276 €	38 317 €	43359 €	48401 €

Reste à charge pour ce séjour pour les concernés : **500 €**. L'aide est accordée une fois par année civile. Pour les seniors non bénéficiaires de l'aide : **680 €**. (*Transport, excursions du programme, pension complète (vin & café au déjeuner-vin au dîner), activités, taxes de séjour, assurance, pourboires inclus*). Le prix est calculé sur la base de **30 participants**, le prix définitif ainsi que l'échéancier vous seront indiqués ultérieurement.

Inscription (fiche jointe) : date limite impérative pour les inscriptions : 1 mars 2022

Les inscriptions seront retenues selon l'ordre d'arrivée, **les personnes bénéficiant de l'aide financière ANCV seront prioritaires jusqu'à la date limite d'inscription : 1 mars 2022** et une liste d'attente pourra éventuellement être établie.

*Vous devez joindre à la fiche d'inscription la photocopie recto-verso de votre carte d'identité ainsi que la copie de la **totalité** de votre dernier avis d'imposition (celui de 2021 au titre de 2020) **ou** pour ceux qui ne bénéficient pas de l'aide ANCV une attestation délivrée par les services fiscaux prouvant la résidence fiscale en France et un justificatif de pension.*

Bien amicalement,
Christiane Siffre.